

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE GÉNÉRALE**

**7 FÉVRIER 2011
20 HEURES**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 7 février 2011, à 20 heures, en la salle Marc-Amable-Girard de l'hôtel de ville.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Joël Beauchemin, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

MOMENT DE RÉFLEXION

ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire Martin Damphousse confirme à l'assistance l'ajout de deux points à l'ordre du jour, soit :

N° 50 : Adhésion de la Municipalité de Saint-Amable à la Régie inter-municipale de la Gare de Sorel - Approbation de la Ville de Varennes

N° 51 : Avis de motion – Règlement 307-2 modifiant le règlement 307 permettant la constitution du Conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varennes intervenue entre les villes de Sorel, Saint-Joseph de Sorel, Tracy, Varennes et les municipalités de Contrecoeur et Verchères, afin d'y ajouter la municipalité de Saint-Amable

Monsieur le maire Martin Damphousse présente à l'assistance, à l'aide d'une projection power point, deux tableaux montrant les indicateurs de gestion relatifs au coût du déneigement au kilomètre ainsi que le taux global de taxation uniformisé par 100 \$ d'évaluation de municipalités de 10 000 à 24 999 habitants pour 2010.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes assistant à la séance.
Aucune question.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

2011-026 Approbation procès-verbal, séance générale du 10 janvier 2011

Il est proposé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance générale tenue le 10 janvier 2011 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur général et greffier adjoint.

Adoptée

2011-027 Approbation procès-verbal, séance spéciale 24 janvier 2011

Il est proposé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le Conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 24 janvier 2011 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le Directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée

2011-028 Approbation des comptes, janvier 2011

Il est proposé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la directrice du Service des Finances et trésorière pour le mois de janvier 2011 :

Fonds d'administration : <i>(chèques 15022 à 15301 et paiements électroniques)</i>	3 654 778,39 \$
Fonds des dépenses en immobilisation : <i>(chèques 1511 à 1519 et 1521 à 1527)</i>	249 962,23 \$
Fonds de roulement : <i>(chèque 1520)</i>	18 060,00 \$

Certificat de la trésorière numéro 2164

Adoptée.

RÈGLEMENTS ET DÉROGATIONS MINEURES

A-2011-04 Avis de motion, Règlement 693 décrétant des travaux de reconstruction des infrastructures dans le Vieux-Varenes (pour les rues Sainte-Anne et Sainte-Thérèse), et décrétant à cette fin des dépenses n'excédant pas 9 850 000 \$ et un emprunt de n'excédant pas 4 250 000 \$ pour en acquitter le coût

Avis de motion est donné par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 693 décrétant des travaux de reconstruction des infrastructures dans le Vieux-Varenes (pour les rues Sainte-Anne et Sainte-Thérèse) et décrétant à cette fin des dépenses n'excédant pas 9 850 000 \$ et un emprunt de n'excédant pas 4 250 000 \$ pour en acquitter le coût.

A-2011-05 Avis de motion – Règlement 631-13 décrétant une tarification pour l'ensemble des services à la Ville de Varenes

Avis de motion est donné par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le 631-13 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes.

A-2011-06 Avis de motion – Règlement 750-1 modifiant le règlement 750 décrétant l'imposition des taxes foncières à taux variés et spéciales et les compensations pour les services de fourniture d'eau, de cueillette d'ordures pour les commerces adjacents en résidence

Avis de motion est donné par madame la Conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 750-1 modifiant le règlement 750 décrétant l'imposition des taxes foncières à taux variés et spéciales et les compensations pour les services de fourniture d'eau, de cueillette d'ordures pour les commerces adjacents en résidence.

A-2011-07 Avis de motion – Règlement 758 établissant le Service de Sécurité incendie de la Ville de Varennes

Avis de motion est donné par madame la Conseillère Brigitte Collin

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 758 établissant le Service de sécurité incendie de la Ville de Varennes.

A-2011-08 Avis de motion – Règlement 759 modifiant les règlements 719 et 740 afin d'ajouter des travaux autorisés dans le parc de la Commune

Avis de motion est donné par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 759 modifiant les règlements 719 et 740 afin d'ajouter des travaux autorisés dans le parc de la Commune.

A-2011-09 Avis de motion – Règlement 707-10 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de permettre, à certaines conditions, les thermopompes et appareils de climatisation en cour avant pour les habitations comportant trois logements ou plus

Avis de motion est donné par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-10 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de permettre, à certaines conditions, les thermopompes et appareils de climatisation en cour avant des habitations comportant trois logements ou plus.

2011-029 Adoption – Premier projet de règlement 707-10 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de permettre, à certaines conditions, les thermopompes et appareils de climatisation en cour avant pour les habitations comportant trois logements ou plus

Il est proposé par madame la Conseillère Brigitte Collin, appuyé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le premier projet de règlement numéro 707-10 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de permettre, à certaines conditions, les thermopompes et appareils de climatisation en cour avant des habitations comportant trois logements ou plus soit et est adopté.

Adoptée.

A-2011-10 Avis de motion – Règlement 707-11 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de réduire le dégagement minimal requis entre une remise ou un garage et une habitation

Avis de motion est donné par monsieur le Conseiller Francis Rinfret

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-11 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de réduire le dégagement minimal requis entre une remise ou un garage et une habitation.

2011-030 Adoption – Premier projet de règlement 707-11 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de réduire le dégagement minimal requis entre une remise ou un garage et une habitation

Il est proposé par madame la Conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le premier projet de règlement numéro 707-11 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de réduire le dégagement minimal requis entre une remise ou un garage et une habitation soit et est adopté.

Adoptée.

A-2011-11 Avis de motion – Règlement 707-12 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de réduire les marges applicables à la construction de bâtiments et afin d'ajouter certains usages de la classe 9 du groupe commerce et service et l'usage « dépôt de neige usée » à la liste des usages autorisés dans la zone I-320, créée à même une partie de la zone I-307 (au nord, station traitement des eaux usées)

Avis de motion est donné par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-12 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de réduire les marges applicables à la construction de bâtiments et afin d'ajouter certains usages de la classe 9 du groupe commerce et service et l'usage « dépôt de neige usée » à la liste des usages autorisés dans la zone I-320, créée à même une partie de la zone I-307.

2011-031 Adoption – Premier projet de règlement 707-12 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de réduire les marges applicables à la construction de bâtiments et afin d'ajouter certains usages de la classe 9 du groupe commerce et service et l'usage « dépôt de neige usée » à la liste des usages autorisés dans la zone I-320, créée à même une partie de la zone I-307 (au nord, station traitement des eaux usées)

Il est proposé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le premier projet de règlement numéro 707-12 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de réduire les marges applicables à la construction de bâtiments et afin d'ajouter certains usages de la classe 9 du groupe commerce et service et l'usage « dépôt de neige usée » à la liste des usages autorisés dans la zone I-320, créée à même une partie de la zone I-307 soit et est adopté.

Adoptée.

A-2011-12 Avis de motion – Règlement 707-13 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin d'assouplir les normes applicables au conditionnement, à la transformation et à la vente des produits agricoles en zone agricole

Avis de motion est donné par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-13 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin d'assouplir les normes applicables au conditionnement, à la transformation et à la vente des produits agricoles en zone agricole.

2011-032 Adoption – Premier projet de règlement 707-13 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin d'assouplir les normes applicables au conditionnement, à la transformation et à la vente des produits agricoles en zone agricole

Il est proposé par madame la Conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le premier projet de règlement 707-13 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin d'assouplir les normes applicables au conditionnement, à la transformation et à la vente des produits agricoles en zone agricole soit et est adopté.

Adoptée.

2011-033 Adoption – Second projet de règlement 707-8 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de modifier les normes relatives à l'abattage d'arbres dans les boisés

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le second projet de règlement numéro 707-8 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de modifier les normes relatives à l'abattage d'arbres dans les boisés soit et est adopté.

Adoptée.

2011-034 Adoption – Second projet de règlement 707-9 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de permettre les usages industriels qui sont déjà autorisés à titre d'usage de remplacement d'un usage dérogatoire et afin de modifier les normes relatives à l'entreposage extérieur dans la zone A-309 (Dow Chemical)

Il est proposé par madame la Conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le second projet de règlement numéro règlement 707-9 modifiant le règlement de zonage numéro 707 et ses amendements afin de permettre les usages industriels qui sont déjà autorisés à titre d'usage de remplacement d'un usage dérogatoire et afin de modifier les normes relatives à l'entreposage extérieur dans la zone A-309 soit et est adopté.

Adoptée.

2011-035 Adoption – Règlement 465-3 modifiant le règlement 465 concernant le Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement, afin de réduire le nombre de membres constituant le quorum et modifier la durée du mandat de l'ensemble des membres

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Natalie Parent, appuyé par madame la Conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 465-3 modifiant le règlement 465 concernant le Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement, afin de réduire le nombre de membres constituant le quorum et modifier la durée du mandat de l'ensemble des membres.

Adoptée.

2011-036 Adoption – Règlement 754 relatif à la création d'une réserve financière pour le fonds patrimonial

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 754 relatif à la création d'une réserve financière pour le fonds patrimonial.

Adoptée.

2011-037 Adoption – Règlement 755 prohibant l'épandage de déjections animales et autres substances lors de certains jours de l'année 2011

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 755 prohibant l'épandage de déjections animales et autres substances lors de certains jours de l'année 2011.

Adoptée.

2011-038 Adoption – Règlement 756 fixant la rémunération des membres du conseil municipal et remplaçant le règlement numéro 723

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 756 fixant la rémunération des membres du conseil municipal et remplaçant le règlement numéro 723.

Adoptée.

**2011-039 Emprunt temporaire, Caisse centrale Desjardins
Règlement 748 (refinancement)**

Considérant que le règlement 748 décrétant un emprunt de 110 000 \$ pour payer le coût de refinancement du solde non-amorti des règlements numéros 519, 535, 536, 543, 546, 600, 637, 652, 658, 662, 663, 664 et 665 et d'émettre des obligations à cet effet a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 20 janvier 2011 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un ou des emprunts soient contractés à la Caisse centrale Desjardins, selon les taux prévus à l'entente avec ladite caisse, pour un montant n'excédant pas 110 000 \$, et ce jusqu'au financement permanent.

Adoptée.

**2011-040 Emprunt temporaire, Caisse centrale Desjardins
Règlement 752 (travaux hôtel de ville et Maison Saint-Louis)**

Considérant que le règlement 752 décrétant des travaux de rénovation à l'hôtel de ville, la Maison St-Louis et divers bâtiments municipaux et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 900 000 \$ pour en acquitter le coût a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 26 janvier 2011 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un ou des emprunts soient contractés à la Caisse centrale Desjardins, selon les taux prévus à l'entente avec ladite caisse, pour un montant n'excédant pas 900 000 \$, et ce jusqu'au financement permanent.

Adoptée.

Monsieur le Maire invite toute personne qui le désire à s'adresser au Conseil concernant la demande de dérogation mineure ci-après.

**2011-041 Dérogation mineure n° 0958-95-9113
50, rue de la Gabelle – zone C-527
Enseigne à messages variables**

Considérant la demande de dérogation mineure présentée par le requérant afin de permettre l'installation d'une enseigne à messages variables plus grande que celle autorisée au règlement de zonage au 50, rue de la Gabelle;

Considérant qu'en vertu de la résolution C.C.U.E.11-01-04, adoptée le 12 janvier 2011, le Comité Consultatif d'Urbanisme et d'Environnement a donné un avis favorable à cette demande ;

Considérant qu'un avis a été publié dans le journal *La Seigneurie*, édition du 21 janvier 2011, invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance relativement à la présente demande ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la Conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes accepte et accorde la demande de dérogation mineure numéro DM 0958-95-9113 à l'effet de permettre la modification de l'enseigne détachée existante au 50, rue de la Gabelle, de manière à autoriser l'installation d'une surface d'affichage à messages électroniquement variables comportant deux faces, dont la superficie totale atteint 7,4 m², contrevenant à l'article 349 du règlement 707 de zonage et afin de permettre que la superficie totale de l'enseigne détachée atteigne 18 m², alors que l'article 365 limite cette superficie à 8 m², conformément au plan UR-2011-3002A3 et à la condition que les deux faces du panneau électronique soient apposées à plat sur la structure d'affichage.

Le terrain porte les numéros de lots 841, 842, et 840 du cadastre officiel de la paroisse de Varennes, dans la zone C-527.

Adoptée.

CONTRATS, MANDATS ET SUBVENTIONS

**2011-042 Société de contrôle d'animaux domestiques Saint-Hubert inc.
Renouvellement du contrat – Période du 1^{er} mai au 31 décembre 2011**

Considérant le rapport de recommandation du Directeur des Services juridiques et greffier produit le 20 janvier 2011 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De renouveler le contrat se terminant le 30 avril 2011 entre la Ville de Varennes et la *Société de contrôle d'animaux domestiques Saint-Hubert inc.* (SCDD), pour la gestion du contrôle animal sur le territoire de la municipalité, pour une période de huit (8) mois, soit du 1^{er} mai au 31 décembre 2011, aux conditions en vigueur actuellement, avec le remboursement à la Ville par SCDD de 4/12 des recettes de vente des licences 2011 sur le territoire.

Adoptée.

**2011-043 Mandat de services professionnels en ingénierie
Réfection des infrastructures et enfouissement des services d'utilités
publiques du Vieux Varennes
Modification contractuelle**

Considérant les dispositions de la Politique de gestion contractuelle ;

Considérant le caractère imprévisible, au moment de l'appel d'offres en 2008, des modifications qui sont présentement proposées ;

Considérant leur caractère raisonnable ;

Considérant la recommandation du directeur des Services techniques en date du 25 janvier 2011 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal approuve la demande de modification contractuelle à l'effet d'ajuster l'entente professionnelle entre la compagnie AXOR et la Ville de Varennes pour la continuation du projet de réfection des infrastructures et l'enfouissement des services d'utilités publiques du Vieux Varennes, conformément aux détails prévus au formulaire « Modification contractuelle » annexé aux présentes et ce, conditionnellement à l'entrée en vigueur du règlement 693.

Adoptée.

**2011-044 Appel d'offres services professionnels
Parc du Portageur, phase 2
Adoption des critères de qualité**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la grille de pointage et les critères de qualité et leur pondération qui sont annexés à la présente comme annexe A, pour un appel d'offres de services professionnels en vue des travaux de la phase 2 au parc du Portageur.

Adoptée.

**2011-045 Appels d'offres services professionnels – Bibliothèque
Adoption des critères de qualité**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la Conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver les grilles de pointage et les critères de qualité et leur pondération qui sont annexés à la présente pour trois appels d'offres de services professionnels, soit en architecture, en ingénierie (en annexe 1) et pour un gestionnaire de projet (en annexe 2), relativement à la construction de la future bibliothèque.

Adoptée.

**2011-046 Remise de subventions à divers organismes
Exercice financier 2011**

Considérant les rapports de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires produits les 21 et 24 janvier 2011 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la Conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal autorise la trésorière à remettre les subventions suivantes pour l'exercice financier 2011 :

Nom de l'organisme	Montant
Association des enfants handicapés Boucherville et Varennes	9 000 \$
Comité de la Fête Nationale de Varennes	10 000 \$
Maison des Jeunes de Varennes	40 000 \$

Certificats de la trésorière numéros 2161, 2162, 2163

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2011-047 Plan d'action à l'égard des personnes handicapées
Adoption du bilan 2010 et du plan d'action 2011
Nomination des membres du comité**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le bilan de l'année 2010 ainsi que le Plan d'action 2011 à l'égard des personnes handicapées de la Ville de Varennes et joints en annexe des présentes comme si au long récités.

De nommer, sur le Comité du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées, les membres suivants :

Représentant la Ville : Madame Josée Lamoureux, directrice générale adjointe, et madame Brigitte Collin, conseillère municipale ;

Représentant les citoyens : Mesdames Johanne Daly, France Tremblay, Mélanie Valiquette, Nicole Bournival et messieurs Rodrigue Lafrance et Jean-Guy Wistaff ;

Représentant les organismes :

Madame Catherine Bisson, Centre montréalais de réadaptation

Madame Pauline Couture, Groupement des associations des personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal

Madame Mélanie Boucher, Groupement des associations des personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal

Madame Hélène Desmarais, MRC de Lajemmerais, (transport adapté)

Madame Lise Haché, CLSC des Seigneuries (ergothérapeute)

Mesdames Laure Frappier et Diane Roy, Contact'L

Monsieur Gilles Corbeil, Institut Nazareth et Louis Braille

Monsieur Michel Nadeau, Association des devenus sourds et malentendants du Québec

Monsieur Jean-Marc Ricard, CRDI Montérégie Est

Monsieur Serge Tousignant, Office des personnes handicapées du Québec.

La présente résolution remplace toute autre nomination antérieure sur ledit comité.

Adoptée.

**2011-048 Location des droits – Terres agricoles des Américains
Reconduction d'un bail : Les Fermes Wilfrid Larose inc.**

Considérant que le Conseil opte pour la reconduction du bail de « Les Fermes Wilfrid Larose inc », échu depuis le 31 octobre 2010 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin, appuyé par monsieur le Conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De reconduire le bail de « Les Fermes Wilfrid Larose inc » pour la location des terres agricoles, pour une période d'un an, soit du 1^{er} novembre 2010 au 31 octobre 2011, aux mêmes conditions que celles prévues au bail du 5 décembre 2002, à l'exception du terme, du prix qui sera de 110 \$ l'arpent, de la clause de résiliation ainsi que des dates de paiement qui sont les 1^{er} décembre 2010 (50 %) et 1^{er} juin 2011 (solde du loyer), comme suit :

NOM	LOTS	PRIX ANNUEL AVANT TAXES
Les Fermes Wilfrid Larose inc.	207, 209 (1), 215, 216, 217, 218, 219, 220, 351, 378, 388 et 399 (612,71 arpents)	67 398,10 \$

Adoptée.

**2011-049 Communauté métropolitaine de Montréal
Quote-part provisoire 2011**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la trésorière à payer à la Communauté métropolitaine de Montréal la somme de 409 568 21 \$ pour la quote-part provisoire 2011 de la Ville de Varennes, à raison de 50 % le 15 mars 2011 et la balance le 15 juillet 2011.

Certificat de la trésorière numéro 2149

Adoptée.

2011-050 Adhésion au regroupement régional d'achat d'enveloppes et de papier recyclés de la MRC de Lajemmerais

Considérant l'adoption, par la MRC de Lajemmerais, de la résolution 2011-01-12 relativement au regroupement régional d'achat d'enveloppes et de papier recyclés par appels d'offres ;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes adhère au regroupement d'achat avec les municipalités de la MRC de Lajemmerais et la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et autorise la MRC à procéder, pour la période du 13 mai 2011 au 12 mai 2012, à un appel d'offres public concernant ledit regroupement régional d'achat de papier à photocopier et à un appel d'offres sur invitation pour les enveloppes, le tout conformément aux modalités des regroupements des années passées ;

Que la trésorière soit autorisée à signer tout document donnant effet aux présentes.

Adoptée.

**2011-051 Protocole de mobilisation uniformisé – accidents routiers
Service de sécurité incendie – autorisation de signature**

CONSIDÉRANT QUE sur le réseau routier et autoroutier du territoire couvert par la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et la Sûreté du Québec, poste de saint-Mathieu-de-Beloeil, les policiers sont responsables de la coordination des interventions lors d'un accident routier ;

CONSIDÉRANT QUE lors d'un accident sur le réseau routier, les pompiers doivent respecter les consignes de sécurité et accomplir les tâches reliées à leur champ d'expertise ;

CONSIDÉRANT QUE les pompiers doivent notamment sécuriser leur zone de travail, stabiliser le ou les véhicules, procéder à la désincarcération, secourir les victimes, éteindre un incendie, confiner les matières dangereuses et ce, en collaboration avec le service de police et le service ambulancier présents sur les lieux ;

CONSIDÉRANT QU'IL s'avère essentiel au bon déroulement des interventions qu'un protocole de mobilisation uniformisé des services de sécurité incendie soit adopté par les municipalités de la MRC de Lajemmerais, la MRC de La Vallée-du-Richelieu et les municipalités de Richelieu et de Saint-Mathias-sur-Richelieu de la MRC de Rouville ;

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Yves Hamel, directeur du Service de sécurité incendie ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le conseil municipal de la Ville de Varennes est en accord avec ledit protocole et recommande la signature de ce dernier par les autorités compétentes.

Adoptée.

2011-052 Affectation – Réserve pour reconstruction de rues

Considérant que certains projets de reconstruction de rues sont admissibles au financement par la Réserve financière voirie – reconstruction des rues, fondation, surface, trottoirs et bordures ;

Attendu que le solde de ladite réserve financière est suffisant pour couvrir lesdits projets ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes autorise la réalisation des projets cités ci-dessous à même les fonds de cette réserve financière, pour les montants cités à chacun desdits projets :

ST 2011-07	Reconstruction îlot de la Marine	30 000 \$
ST 2011-09	Resurfaçage de la rue Quévillon entre René-Gaultier et Suzor-Côté	900 000 \$
ST2011-10	Réfection de passages piétonniers, Phase 1	150 000 \$

le tout conformément au document annexé à la présente.

Certificat de la trésorière numéro 2165

Adoptée.

2011-053 Maintien de l'équité salariale – Adoption des ajustements salariaux

Il est proposé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin, appuyé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes entérine les ajustements salariaux révisés au 31 décembre 2010 dans le cadre du Programme de maintien de l'équité salariale des salariés de la municipalité.

Ces ajustements sont énumérés dans un rapport annexé aux présentes et préparé par la consultante senior en ressources humaines le 21 janvier 2011.

Adoptée.

**2011-054 Adoption d'une entente particulière SCFP / Ville de Varennes
Confirmation du statut de certains employés**

Considérant les discussions intervenues entre la Ville de Varennes et le Syndicat canadien de la Fonction publique, section locale 1965, concernant le statut accordé à certains employés à temps complet déjà en service à la Ville ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les personnes ci-après désignées soient nommées, à compter des présentes, salariés permanents :

- M^{me} Josée Marquis, *agent à l'accueil et à l'information, direction générale*
- M. Francis Côté, *inspecteur municipal, Service de l'urbanisme et de l'environnement*
- M. Mathieu Vallée, *éco-conseiller, Service de l'urbanisme et de l'environnement.*

Adoptée.

20 h 30 : Madame la conseillère Lyne Beaulieu et monsieur le conseiller Francis Rinfret déclarent leur intérêt dans le point suivant (le fils de madame et la fille monsieur étant cités au rapport), et se retire de la salle sans participer aux délibérations.

2011-055 Mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire et occasionnel

Il est proposé par madame la Conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte et confirme le *Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire et occasionnel* numéro MP-2011-02 préparé et rédigé par le Service des ressources humaines en date du 2 février 2011.

Adoptée.

20 h 31 : Madame la conseillère Lyne Beaulieu et monsieur le conseiller Francis Rinfret regagne leur siège.

**2011-056 Embauche – Secrétaire aux Services techniques
Madame Nathalie Laliberté**

Considérant le rapport de recommandation de la chef de division - Ressources humaines, produit le 19 janvier 2011 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin, appuyé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal confirme la nomination de madame Nathalie Laliberté au poste de secrétaire aux Services techniques (salarié régulier à temps complet), à compter du 8 février 2011, sous réserve d'une période de probation de 90 jours de travail; le tout selon les dispositions de la convention collective SCFP en vigueur.

Adoptée.

**2011-057 Embauche – Superviseur travaux de bâtiments et composantes
Monsieur Daniel Paré**

Considérant le rapport de recommandation de la chef de division - Ressources humaines, produit le 19 janvier 2011 ;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal confirme la nomination de monsieur Daniel Paré, au poste de Superviseur – travaux de bâtiments et composantes, poste à temps complet, à compter du 8 février 2011, sous réserve d'une période d'initiation et d'essai de 45 jours de travail; le tout selon les dispositions de la convention collective SCFP en vigueur.

Adoptée.

**2011-058 Embauche – Technicien budget et approvisionnement
Madame Lucie Gauthier**

Considérant le rapport de recommandation de la chef de division - Ressources humaines, produit le 19 janvier 2011 ;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Natalie Parent, appuyé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal confirme la nomination de madame Lucie Gauthier au poste de technicien, budget et approvisionnement au Service des travaux publics, à compter du 14 février 2011, sous réserve d'une période de probation de 45 jours de travail; le tout selon les dispositions de la convention collective SCFP en vigueur.

Adoptée.

**2011-059 Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement
Prolongement du mandat de madame Lucie Desbiens**

Considérant le rapport de recommandation du secrétaire du Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement en date du 17 janvier 2011 ;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal prolonge le mandat de madame Lucie Desbiens au sein du Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement jusqu'au 7 juin 2011, date de fin de mandat de tous les membres dudit comité.

Adoptée.

2011-060 Formation *Ville active* - Adhésion

CONSIDÉRANT l'existence de la démarche À pied, à vélo, ville active de Vélo Québec Association qui appuie la création de villes actives;

CONSIDÉRANT que la Ville de Varennes désire recevoir la formation Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes de Vélo Québec Association ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Varennes veut offrir des lieux appropriés, sécuritaires et stimulants pour la pratique de la marche et du vélo à ses citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT que les décisions prises par la Ville de Varennes en matière d'aménagement du territoire, de sécurité, de loisirs et d'environnement ont une grande influence sur l'utilisation de modes de transport actif par ses citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT qu'une approche transversale peut contribuer à créer un environnement approprié pour les déplacements actifs pour tous les citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT que l'administration de la Ville de Varennes désire encourager l'utilisation de modes de transport actif afin de participer à la promotion de la santé et du bien-être des citoyens et citoyennes de son territoire, tout en améliorant son bilan environnemental;

CONSIDÉRANT qu'il est important que la Ville de Varennes assume le leadership d'une municipalité (ville) active;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes

- 1- Adhère à la démarche Ville active de Vélo Québec Association ;
- 2- Identifie un répondant Ville active dans la municipalité, soit M. Denis Marchand, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement ;
- 3- Participe à l'évaluation annuelle du programme À pied, à vélo, ville active ;
- 4- Adopte et fasse la promotion, à l'intérieur de ses champs de compétence, des politiques municipales favorisant l'utilisation des modes de transport actif ;
- 5- Mette en œuvre, dès cette année, des mesures concrètes découlant de cet engagement ;
- 6- Fasse un bilan annuel des aménagements réalisés et des politiques adoptées en faveur du transport actif ;
- 7- Trouve des participants, fonctionnaires provenant de diverses divisions (urbanisme, aménagement du territoire, travaux publics, sports) ou élus responsables de ces dossiers, pour la formation technique.

Adoptée.

2011-061 Transferts budgétaires 2010

Considérant que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin, appuyé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter des transferts budgétaires au montant de 140 792 \$ conformément aux documents déposés par la trésorière en date du 2 février 2011 et retrouvés en annexe des présentes comme si au long récités.

Adoptée.

**2011-062 Aide financière à l'amélioration du réseau routier MTQ
Exercice financier 2010-2011 – Confirmation des travaux**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin, appuyé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal approuve les dépenses relatives aux travaux de reconstruction des chemins de la Côte-d'en-Haut et de la Butte-aux-Renards sur le territoire de la Ville de Varennes, pour un montant de 912 400,19 \$ taxes incluses ;

Que lesdits travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention ;

Que la présente démarche s'inscrive dans le processus de demande de subvention dans le cadre de l'amélioration du réseau routier municipal ;

Que copie de la présente résolution soit transmise au député de la circonscription de Verchères, monsieur Stéphane Bergeron.

Adoptée.

**2011-063 Demande de subvention MTQ, exercice 2011-2012
Aide financière à l'amélioration du réseau routier**

CONSIDERANT que le ministre des Transports du Québec accorde des subventions dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour l'exercice financier 2011-2012 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes demande au ministère des Transports du Québec, par l'intermédiaire de monsieur Stéphane Bergeron, député de Verchères, l'octroi d'une subvention discrétionnaire de 20 000 \$ pour l'amélioration du réseau routier pour l'exercice financier 2011-2012, applicable pour des travaux totalisant un montant global de 26 000 \$ (coût des travaux et honoraires professionnels du projet réaménagement de l'intersection du boulevard de la Marine et de la rue de l'Amadou). Ces travaux ne font pas l'objet d'une autre subvention ;

Que copie de la présente résolution soit transmise au bureau du député de la circonscription de Verchères, monsieur Stéphane Bergeron.

Adoptée.

**2011-064 Travaux d'entretien (2011) des branches Principale et numéro 1
de la rivière Sabrevois – Engagement de la Ville de Varennes**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que requête soit transmise à la MRC de Lajemmerais relativement aux travaux d'entretien des branches Principale et numéro 1 de la rivière Sabrevois, afin d'inclure, dans le devis d'appel d'offres de services professionnels, au nom de la Ville de Varennes, la détermination des superficies détaillées de drainage pour fins de taxation des propriétaires concernés ;

Que confirmation soit donnée à la MRC que la Ville a pris connaissance desdits travaux d'entretien et qu'elle s'engage à en défrayer les coûts ;

Que lesdits coûts seront répartis entre les propriétaires touchés par les travaux.

Adoptée.

2011-065 Cession d'une partie du lot 5 – Parcelle d'un ancien chemin

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De céder à la compagnie FERME VAN MIL VAN VLIET INC. la partie de l'ancien chemin 132 traversant leur propriété (lot P-5) d'une superficie de 659,4 mètres carrés, pour la somme de 494,55 \$, soit 0,75 \$ le mètre carré (prix de l'évaluation municipale lors de l'entente). Les honoraires relatifs à la cession seront entièrement aux frais du cessionnaire.

D'autoriser le maire et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, tout document donnant effet aux présentes.

La présente résolution remplace la résolution 2010-156.

Adoptée.

**2011-066 Adhésion de la Municipalité de Saint-Amable à la Régie intermunicipale de la Gare de Sorel
Approbation de la Ville de Varennes**

Considérant la demande d'adhésion de la municipalité de Saint-Amable à la Régie intermunicipale de la Gare de Sorel (résolution numéro 32-02-11);

Considérant l'adoption, par la Régie intermunicipale de la Gare de Sorel, d'accepter ladite demande d'adhésion (résolution numéro 2011-02-03-9 du 3 février 2011);

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes approuve l'adhésion de la Municipalité de Saint-Amable à l'entente intermunicipale relative à la Régie de la Gare de Sorel.

Adoptée.

A-2011-13 Avis de motion – Règlement 307-2 modifiant le règlement 307 permettant la constitution du Conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varennes intervenue entre les villes de Sorel, Saint-Joseph de Sorel, Tracy, Varennes et les municipalités de Contrecoeur et Verchères, afin d'y ajouter la municipalité de Saint-Amable

Avis de motion est donné par monsieur le Conseiller Francis Rinfret

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 307-2 modifiant le règlement 307 permettant la constitution du Conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varennes intervenue entre les villes de Sorel, Saint-Joseph de Sorel, Tracy, Varennes et les municipalités de Contrecoeur et Verchères, afin d'y ajouter la municipalité de Saint-Amable.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Rémunération des élus
- Utilisation de la quote-part de la CMM
- Description des travaux effectués en vertu du règlement d'emprunt 752
- Surplus généré par la Fête Nationale en 2010
- Méthode de sélection des dates d'interdiction d'épandage
- Pourcentage de frais de refinancement en référence au règlement 741
- Nature des travaux ajoutés par le règlement 759
- Liste des bâtiments admissibles au futur programme de subvention patrimoniale.

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève l'assemblée à 21 h 03.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA